

PROJET PEDAGOGIQUE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le temps du repas est un moment important dans la journée scolaire.

Le temps du repas doit être un moment de détente et s'organiser dans de bonnes conditions de calme et de convivialité afin de remplir sa fonction.

Ce projet de service et pédagogique s'inscrit dans le cadre du projet éducatif communal adopté lors du Conseil Municipal du mai 2016.

Rappel des objectifs du Projet Educatif de la Commune de LA CHEVALLERAI :

Il est nécessaire de proposer à l'enfant un cadre, un environnement adapté affectivement, pour les adultes d'avoir une attitude préventive en veillant à la sécurité et à l'hygiène de l'enfant.

Il est nécessaire de valoriser les compétences de l'enfant et de favoriser son autonomie afin de le rassurer sur sa place dans son environnement. Cette confiance dans son environnement lui permettra de se positionner au sein d'un groupe et de répondre à ses besoins de responsabilisation et de justice (notions de droits et de devoirs).

L'animateur étant, pour les plus jeunes enfants, une référence à imiter, il est indispensable qu'il adopte un savoir-être exemplaire vis-à-vis de tous les acteurs (parents, équipe éducative, et enfants).

Plus particulièrement le projet éducatif fixe au service de restauration scolaire les objectifs suivants :

- Mettre en place un environnement favorable à la vie de groupe.
- Respecter l'autre, l'environnement, le matériel.
- Apprendre à partager.
- Sensibiliser à l'équilibre alimentaire.
- Eveiller au goût en faisant découvrir régulièrement de nouvelles saveurs.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.

Chaque service poursuit des objectifs spécifiques en fonction de son organisation, de sa structure, du nombre et de la diversité des enfants accueillis.

Le présent projet pédagogique vise à décliner ces objectifs globaux au niveau du service de restauration scolaire.

1. Une cohérence éducative de l'ensemble du service

Mise en place d'un travail d'équipe

- Tenir un discours cohérent et commun à l'équipe de restauration afin de n'avoir qu'une seule position face aux enfants, s'appuyer sur le projet de service
- Agir avec un esprit d'équipe de travail : se soutenir, s'entraider, pouvoir compter les uns sur les autres : Si l'un des agents ne peut plus faire face, il s'isole et un collègue prend le relais, avoir une attitude appropriée entre collègues
- Prendre conscience de l'intérêt d'un travail d'équipe : faire le point après le temps du repas sur le déroulement du service

Prendre conscience de son rôle éducatif

- Tenir un langage, un ton et attitude adaptée,
- Capacité à instaurer des règles de vie commune à la vie en collectivité, et d'en être le garant
- Favoriser l'autonomie des enfants et s'assurer de la compréhension des consignes
- Prendre en compte les capacités individuelles de chaque enfant
- Reprendre l'enfant si le comportement n'est pas adapté et prendre le temps de réexpliquer les règles

Elaborer et s'appuyer sur des outils pédagogiques

- Projet de service/projet pédagogique
- Fiche de liaison en cas d'incident
- Règles de vie
- Echelle des sanctions
- Fiche de comportement individuelle

2. Objectifs communs de l'équipe de restauration

- Bien accueillir les enfants
- Etre présent auprès des enfants pour les encadrer, les aider
- Faire du temps du repas un temps de détente et de calme pour les enfants, favoriser la convivialité dans le respect des règles de vie établies préalablement
- Permettre aux enfants de développer leur autonomie, responsabiliser les enfants
- Permettre aux enfants de se restaurer et de goûter aux aliments

3. Missions du personnel d'encadrement auprès des enfants

- Etre à l'écoute pour assurer une sécurité affective
- Faire découvrir les aliments et inciter à les goûter
- Réguler les comportements des enfants, expliquer et faire respecter les règles de vie
- Réguler les déplacements des enfants dans la sécurité

4. Déclinaison des objectifs communs

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
<p>Favoriser la sécurité affective et la convivialité</p>	<p>Permettre un environnement favorable à la vie de groupe</p>	<p><u>Accueil des enfants</u> Les encadrants se rendent disponibles, attentif aux besoins de chacun des enfants sur le service maternelle ainsi que sur le service des élémentaires.</p> <p><u>Favoriser l'écoute</u> Instaurer des temps de régulation du bruit sur 2 temps précis à l'aide d'un outil, afin que la conversation entre les tables ne soit pas nuisible au bon déroulement du repas : Les feux : <ul style="list-style-type: none"> - Vert : je peux parler - Jaune : je chuchote - Rouge : je fais silence En frappant dans les mains avant le service du plat principal et du dessert afin de rétablir un moment de calme</p> <hr/> <p><u>Lieu ludique :</u> Décoration du restaurant scolaire par les enfants afin qu'ils s'approprient ce lieu, et qu'ils aient plaisir à venir.</p>
<p>L'enfant est acteur du temps du repas</p>	<p>Responsabiliser l'enfant à l'autonomie</p>	<p><u>Enfant responsable de table</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Débarrassage de la table - Gestion des feux : relais le message sur les feux tricolores - Va chercher si besoin les pichets d'eau et les paniers de pain. <p><u>Enfant référent de zone</u> s'occupe des tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Débarrassage des serviettes - Participe quand c'est possible à servir les desserts, mise des entrées sur les tables, <p><u>L'Enfant est autonome</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider les maternelles à se servir des couverts et à couper les aliments - Veiller à ce que les élémentaires se servent la quantité adéquate, partage le plat dans le groupe, respecte le matériel
<p>Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble</p>	<p>Impliquer l'enfant dans les règles de vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la mixité y compris entre les 2 écoles ➤ Assurer le respect du règlement du restaurant scolaire ➤ Faire prendre conscience aux enfants des droits et des devoirs ➤ Faire respecter les règles de vie et rappeler les consignes ➤ Instaurer un respect mutuel : <ul style="list-style-type: none"> - Adulte envers les enfants - Enfants envers les adultes - Adultes envers les autres adultes - Enfants envers les autres enfants
<p>Sensibiliser à la nutrition</p>	<p>Eveiller au goût</p>	<p>En permettant à un enfant de lire le menu au début du repas En faisant découvrir les nouvelles saveurs En incitant l'enfant à goûter à tous les plats</p>

CHARTRE DE BONNE CONDUITE SUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

Pause importante au cœur de la journée scolaire, le temps du repas doit être un moment de plaisir, de détente et de convivialité dans le respect de la vie collective.

Des moments de détente et de plaisir :

- l'espace du repas doit être agréable, aménagé, confortable et décoré.
- les enfants doivent être accueillis par des adultes disponibles, attentifs et souriants.
- le temps du repas doit être suffisant et adapté aux rythmes des enfants.

Des moments de convivialité, de communication :

- le temps du repas doit permettre aux enfants de discuter.
- les adultes sont à leur écoute et peuvent eux aussi dialoguer avec les enfants.
- pour favoriser l'écoute et la parole, il est nécessaire de limiter le niveau sonore.

Des moments pour apprendre à goûter et à apprécier ce que l'on mange :

- les menus, équilibrés et diversifiés sont disponibles sur le site de la mairie et communiqués aux enfants.
- les adultes incitent les enfants, sans les forcer, à manger un minimum, à goûter et à découvrir de nouveaux plats.
- les adultes seront attentifs et prendront en compte les régimes médicaux spécifiques.

Des moments d'apprentissage et d'acquisition de l'autonomie :

- les enfants accompagnés par les adultes apprendront à se servir et à partager.
- les enfants accompagnés par les adultes apprendront à couper leurs aliments.
- les enfants apprendront à manger proprement et à respecter les règles d'hygiène avant, pendant et après le repas

Des moments d'apprentissage du vivre ensemble :

- les enfants apprennent à respecter les règles du "manger ensemble".
- les échanges et la mixité seront favorisés entre les enfants.

Des moments prenant en compte la sécurité affective :

- les agents seront attentifs et à l'écoute des enfants.
- au fil du temps les agents établiront des relations individualisées avec chaque enfant.